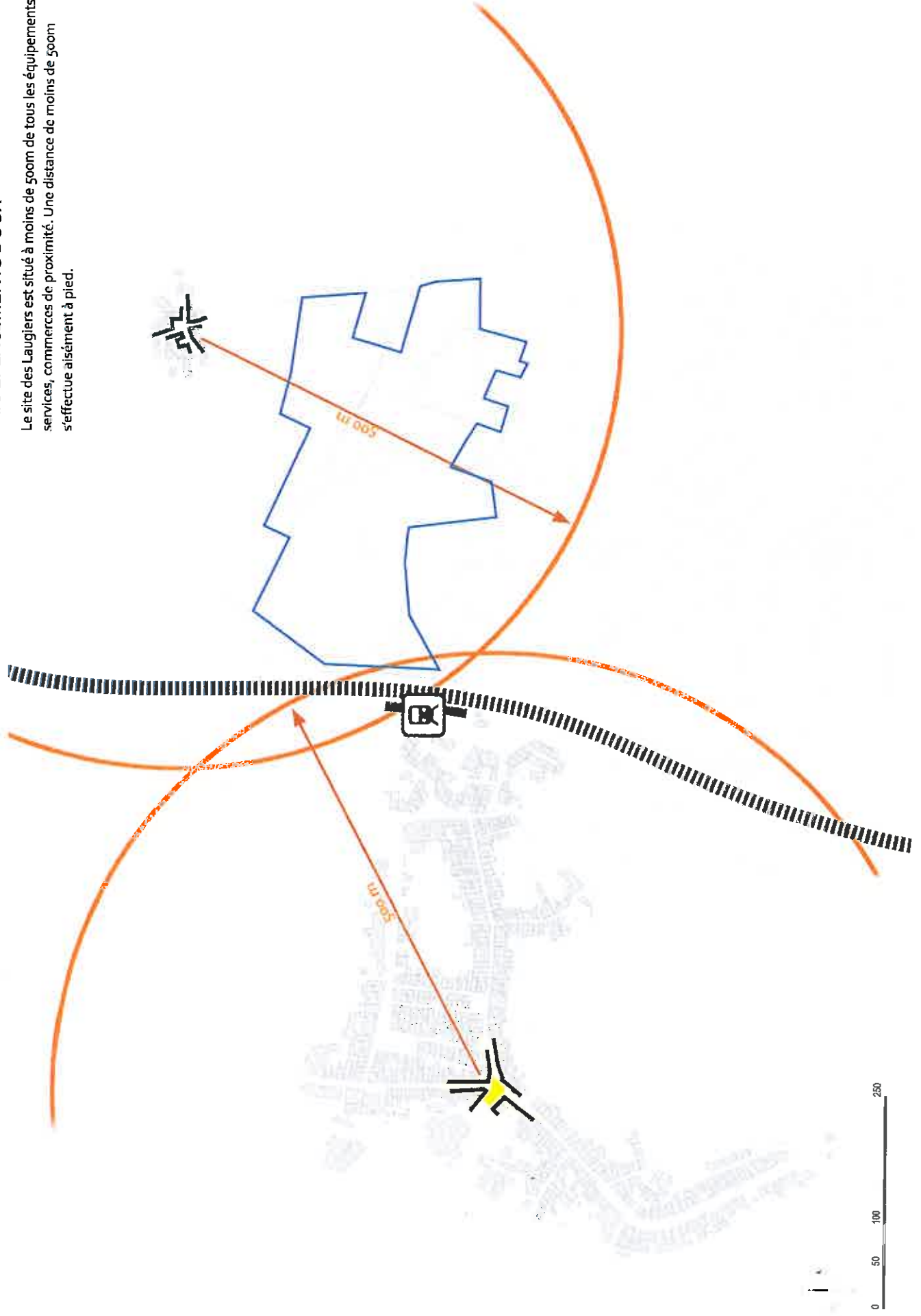


5. UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ PROPICE AUX MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

Le site des Laugiers est situé à moins de 500m de tous les équipements, services, commerces de proximité. Une distance de moins de 500m s'effectue aisément à pied.



6. UN TERRITOIRE FAVORABLE AUX DEPLACEMENTS PIETONS

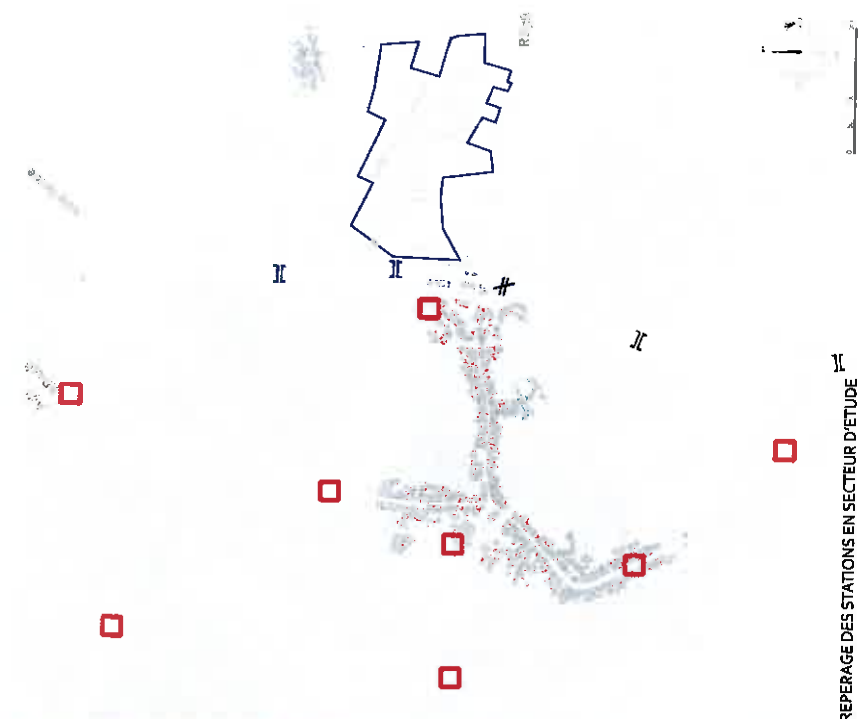
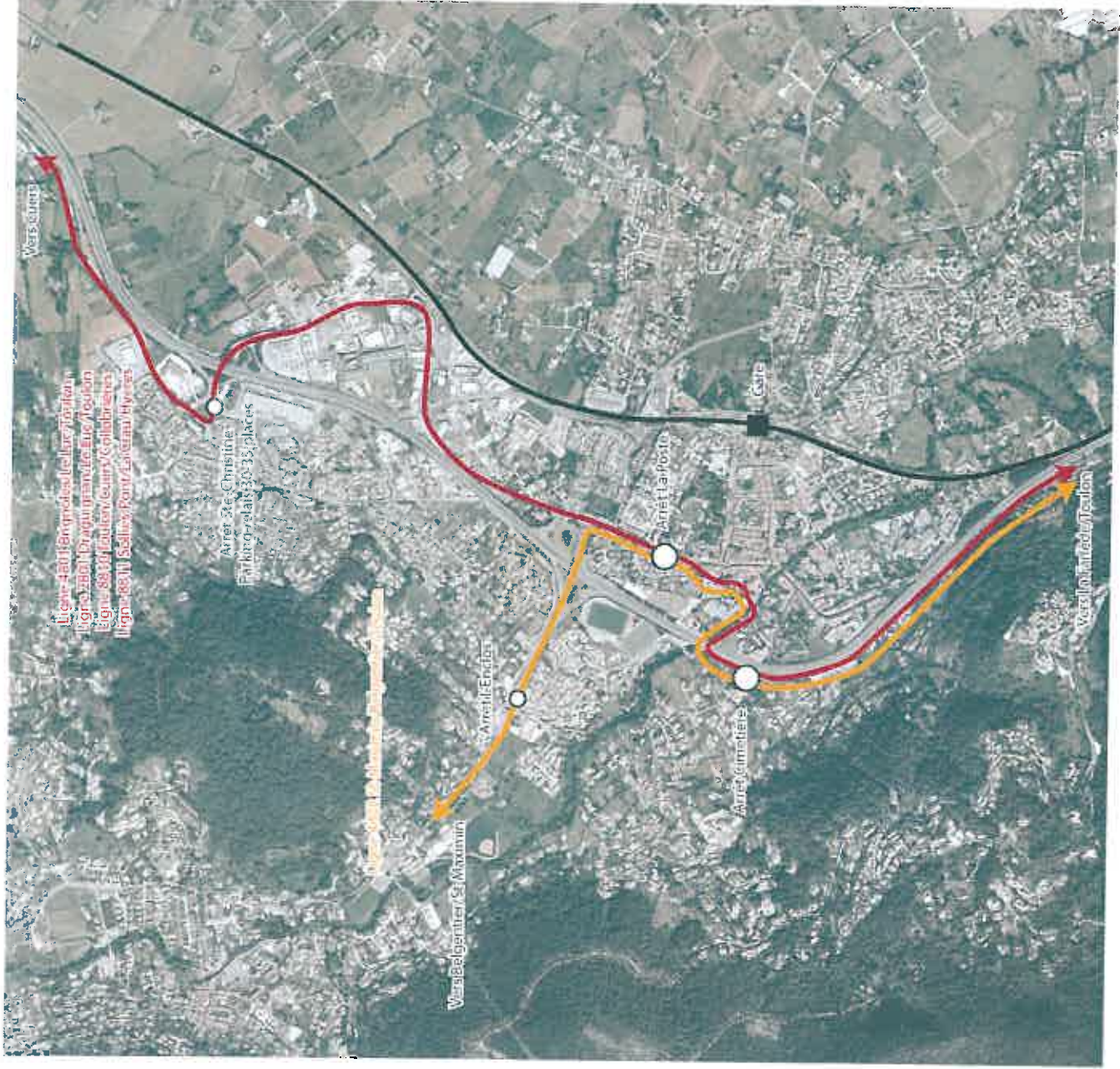


8. UN RESEAU DE BUS INTERCOMMUNAL

Le réseau se compose de cars scolaires et de cars communaux. Les principales stations de bus sont situées dans le centre historique. Ils desservent principalement la commune et les villes alentour, la gare et les collèges. Tous les arrêts sont localisés à l'Ouest de la voie ferrée. Les tracés devront donc être revus pour intégrer le futur écoquartier des Laugiers.

Fréquence par ligne: nbr de bus par jour ouvrable (source: CG83)

	Arrêt Ste Christine	Arrêt La Poste	Arrêt Cimetière	Arrêt L'Écluse	Fréquence en heure de pointe (1 bus toutes les...)
4801 Vers Toulon	11 bus	7 bus	7 bus	/	1h
4801 Vers Brignoles	10 bus	6 bus	6 bus	/	1h
4802 Vers Toulon	/	11 bus	11 bus	18 bus	30 min
2801 Vers Dragageant	1 bus	/	13 bus	17 bus	1h-2h
2801 Vers Toulon	1 bus	/	/	/	/
8810 vers Cuers/Plexeyrou/Collabrières	6 bus	8 bus	8 bus	5 bus	1h
8810 vers Toulon/La Vilette	6 bus	6 bus	6 bus	2 bus	30 min - 1h
8811 vers Hyères	/	6 bus	6 bus	5 bus	2h
8811 vers Solliès-Pont	/	5 bus	5 bus	5 bus	2h



REPERAGE DES STATIONS EN SECTEUR D'ETUDE

9. UN RESEAU FERRE INTERCOMMUNAL

Transport ferroviaire:

Sollies-Pont dispose quotidiennement de connexions avec les villes et villages de la région grâce au réseau TER de la ligne Marseille-Toulon / Les Arcs-Draguignan.

Par contre, la gare ne profite pas de la fréquence de passage régulière des trains INTERCITES, TGV et INTERVILLES.



Ligne TER Marseille / Toulon / Les Arcs-Draguignan
Arrêt en station Sollies-Pont: **16** par jour (de 6h45 à 20h)
Passage en gare sans arrêt: **1** par jour

Ligne INTERCITES Marseille / Toulon / Les Arcs-Draguignan
Arrêt en station Sollies-Pont: **0** par jour
Passage en gare sans arrêt: **3** par jour (de 13h30 à 23h)

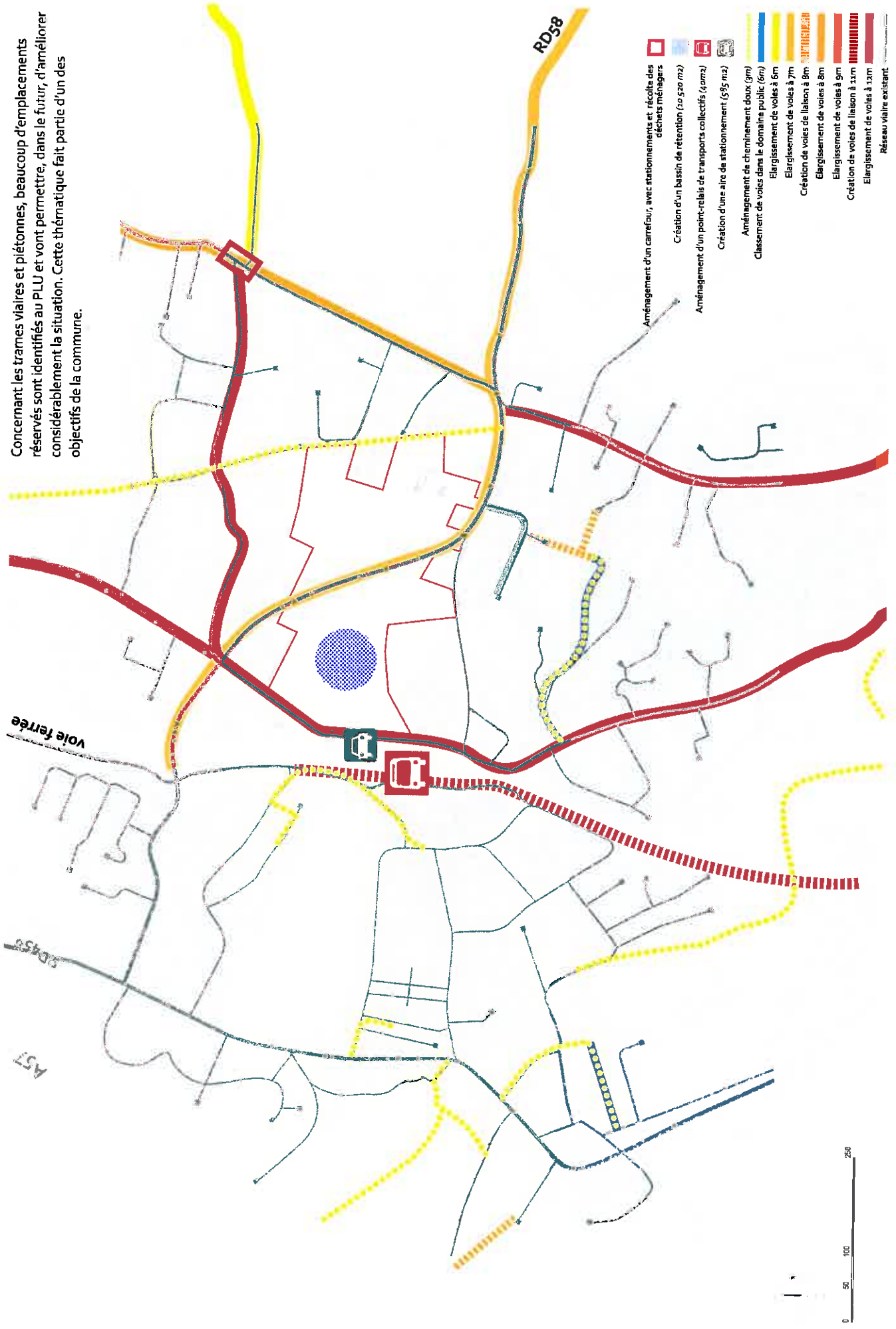
Ligne TGV Marseille / Toulon / Les Arcs-Draguignan
Arrêt en station Sollies-Pont: **0** par jour
Passage en gare sans arrêt: **3** par jour (de 8h45 à 21h)

Ligne INTERVILLES Marseille / Toulon / Les Arcs-Draguignan
Arrêt en station Sollies-Pont: **0** par jour
Passage en gare sans arrêt: **16** par jour (de 6h45 à 21h30)

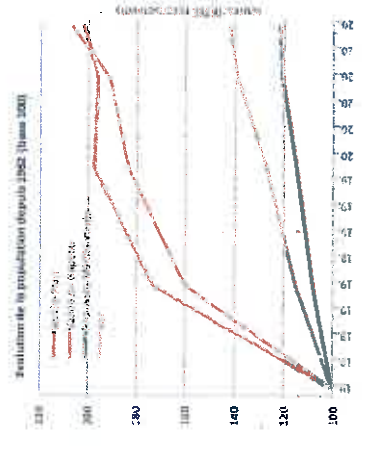
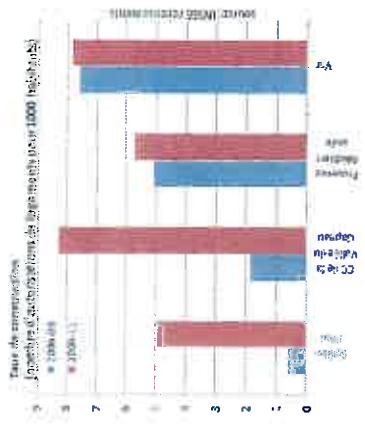


10. LES PROJETS EN TERMES DE DEPLACEMENTS

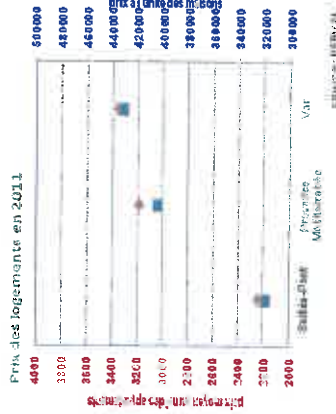
Concernant les trames viaires et piétonnes, beaucoup d'emplacements réservés sont identifiés au PLU et vont permettre, dans le futur, d'améliorer considérablement la situation. Cette thématique fait partie d'un des objectifs de la commune.



1. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE LESTYPOLOGIES D'HABITAT EXISTANTES



Un habitat majoritairement pavillonnaire et une offre locative insuffisante.

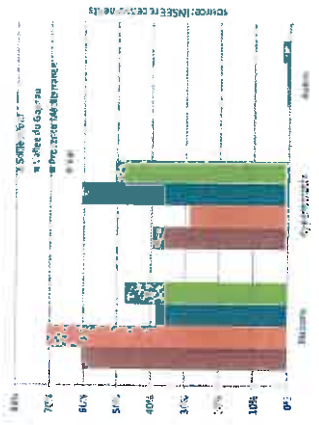


Occupation des logements en centre-ville.



Une majorité de résidences principales, des prix attractifs.

Une prédominance nette du «modèle» de la maison individuelle occupée par son propriétaire.



Bilan socio-démographique...

La population a doublé en 20 ans entraînant une insuffisance du marché locatif pouvant accueillir les jeunes actifs. Le centre ancien abritant majoritairement du locatif est arrivé à saturation.

Il est donc important d'offrir aujourd'hui une offre de logements diversifiée, une mixité des formes et des typologies afin de répondre aux attentes de la Commune et de l'EPF PACA. Celle-ci intégrera de nouveaux logements locatifs sociaux et en accession, des espaces et des équipements publics afin de redynamiser le quartier des Laugiers et de rééquilibrer le territoire de Sollès-Pont.

2. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE LES TYPOLOGIES D'HABITAT EXISTANTES

1. DONNEES DE CADRAGE DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES (DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES)

POPULATION ET DENSITE (Hab/km²) : en stagnation depuis 1999, évolution annuelle moyenne de la population en repli entre 1999 et 2008 avec un solde migratoire de -0,22%

1999 : effectif = 10852, densité = 612
2009 : effectif = 11058, densité = 624

2. AGE DE LA POPULATION

(POPULATION PAR TRANCHE D'AGE EN 1999, 10852 hab.) : la population est constituée principalement de jeunes actifs et familles installés sur le territoire de Solliès-Pont, relevant une population relativement jeune et active.

- Pop 0-14 ans : 22,2%
- Pop 15-29 ans : 19%
- Pop 30-44 ans : 24%
- Pop 45-59 ans : 18,9%
- Pop 60 ans ou plus : 15,9%

3. EVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA STRUCTURE DES MENAGES 1999-2008 :

les ménages s'installant dans la commune sont principalement des ménages constitués de 1 à 2 personnes. Les familles de 3 personnes sont en très légère augmentation (0,5%), et les ménages de plus de 3 personnes sont en net recul.

4. CARACTERISTIQUES DES FAMILLES ET MENAGES :

la population est notamment constituée de couple avec ou sans enfant, et qui ont tendance soit à se stabiliser dans le même logement ou dans le même département.

5. EMPLOI ET PORTRAIT SOCIAL :

Les habitants sont majoritairement actifs avec un pourcentage de 69,5% travaillant principalement dans les transports-commerces-services ou dans l'administration publique. Malgré la tendance agricole du territoire, une population très faible (4%) s'est spécialisée dans ce milieu. La part des inactifs (30,5%) sont des scolaires ou des retraités.

6. DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL :

76% des actifs sortent de la commune pour se rendre sur leur lieu de travail.

7. CONDITIONS D'EMPLOI DE LA POPULATION ACTIVE 15-64 ANS :

75,1% des actifs sont en CDI, 12,6% ont des emplois précaires, et 12,4% ont des professions non salariées.

8. REVENUS FISCAUX DES MENAGES :

En 2009 la moyenne du revenu médian par ménage (30335) a augmenté de 3% depuis 2002.

9. PARC DE LOGEMENT, DENOMBREMENT PAR CATEGORIE ET TYPOLOGIE :

La quasi-totalité des logements sur le territoire de Solliès-Pont (88%) ont pour fonction résidences principales. Le parc entre 1999 et 2008 a très peu évolué, avec une faible augmentation de la résidence secondaire (3%).

10. REPARTITION ET EVOLUTION DU PARC SELON LA CATEGORIE DE LOGEMENT ET LE TYPE DE CONSTRUCTION :

Le parc est constitué à 60% de maisons et à 40% d'appartements. Celui-ci a très peu évolué entre 1999 et 2008, avec une faible augmentation de 0,4% pour les maisons et 2,6% pour les appartements (2,6% : moyenne supérieure à la moyenne de la Région PACA et de la France).

11. STATUT D'OCCUPATION :

Les résidences principales sont occupées à 62% par des propriétaires, à 8% par des locataires HLM et à 30% par des locataires non HLM.

12. MENAGE EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETE :

Les propriétaires sont recensés à 8,7%, les locataires HLM à 42,5% et les locataires non-HLM à 27,7%.

13. CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENT (4886 LOG. EN 2008) :

on relève une majorité de logements constitués de 3 pièces ou plus (83%) - avec une grande majorité de 4 pièces (32,8%), et une minorité de logements constitués d'une ou deux pièces (17%).

14. REPARTITION SELON LA CATEGORIE DE LOGEMENT ET L'EPOQUE D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION :

Grand parc construit avant 1949 (correspondant au centre historique et hameaux), puis seconde grosse vague de construction entre 1982 et 1989 avec 26,4% de renouvellement des constructions. Depuis 1999, les résidences secondaires font parties de la gamme de produit la plus renouvelée (39%).

15. LOGEMENT ET TYPE DE CHAUFFAGE :

le parc se chauffe essentiellement au chauffage électrique à 55%.

16. CATEGORIE DE LOGEMENT ET TYPE DE PROPRIETAIRE :

87% du parc appartient à des personnes physiques, et seulement 13% à des collectivités territoriales ou HLM-SEM.

2. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE LES TYPOLOGIES D'HABITAT EXISTANTES

- 17. TYPE DE COPROPRIETE :**
très peu de copropriétés, seulement 23%, et ne dépassent pas les 49 logts.
- 18. SURFACE MOYENNE HABITABLE :**
98,2m² en individuel, et 73m² en collectif.
- 19. ANALYSE DES LOYERS DS LOGEMENTS DES BAILLEURS SOCIAUX :**
HILM = 4,8 euros/m², PLA social-ordinaire = 5,6 euros/m²
- 20. OFFRE NEUVE DE LOGEMENTS, AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE :**
Depuis 2001, le parc de l'individuel reste légèrement demandé malgré un étalement urbain déjà présent. Par contre, un fort accroissement de logements collectifs en 2011 fait surface.
- 21. REPARTITION DES VENTES SELON LE NOMBRE DE PIECES EN 2011 :**
le 2 pièces et 3 pièces ont été fortement demandés avec pour surfaces moyenne 46 et 66m². Le prix moyen pour un 2 pièces est 2361 euros/m² et 2605 euros/m². Les acquéreurs sont essentiellement répertoriés dans la tranches des 30 à 39 ans. La moyenne des biens s'élève à 134.950 euros.
- 22. MISE EN VENTE DES LOGEMENTS NEUFS :**
38 logements neufs ont été mis sur le marché en 2011 (2,3,4 pièces). Leur prix de vente s'échelonne de 148 000€ pour un 2 pièces, 196 000€ pour un 3 pièces, et 241 000€ pour un 4 pièces. Aucun studio ni 5 pièces n'a été construit.
- 23. STOCK DES LOGEMENTS NEUFS :**
encore 14 logements sont en stock (4 deux pièces, 7 trois pièces, et 3 quatre pièces).

1. LA GESTION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

- Déchets ménagers** : la CCVG collecte tous les 2 jours, sauf le dimanche, tous les jours en centre-ville.
- Encombrants et déchets verts** : la déchetterie récupère sur rdv ou en apport personnel sur le site (avenue de l'Arlésienne).
- Composteur** : obtention d'un composteur sur simple demande en mairie.
- Tri sélectif** : deux fois par mois au PAV.
- Entretien des voiries** : La Communauté des Communes est en charge de l'entretien régulier.

La collecte des déchets sera une problématique importante à l'échelle du futur écoquartier, plusieurs scénarios pourront être envisagés afin d'optimiser les collectes et la gestion des déchets.



Les camions de la CCVG



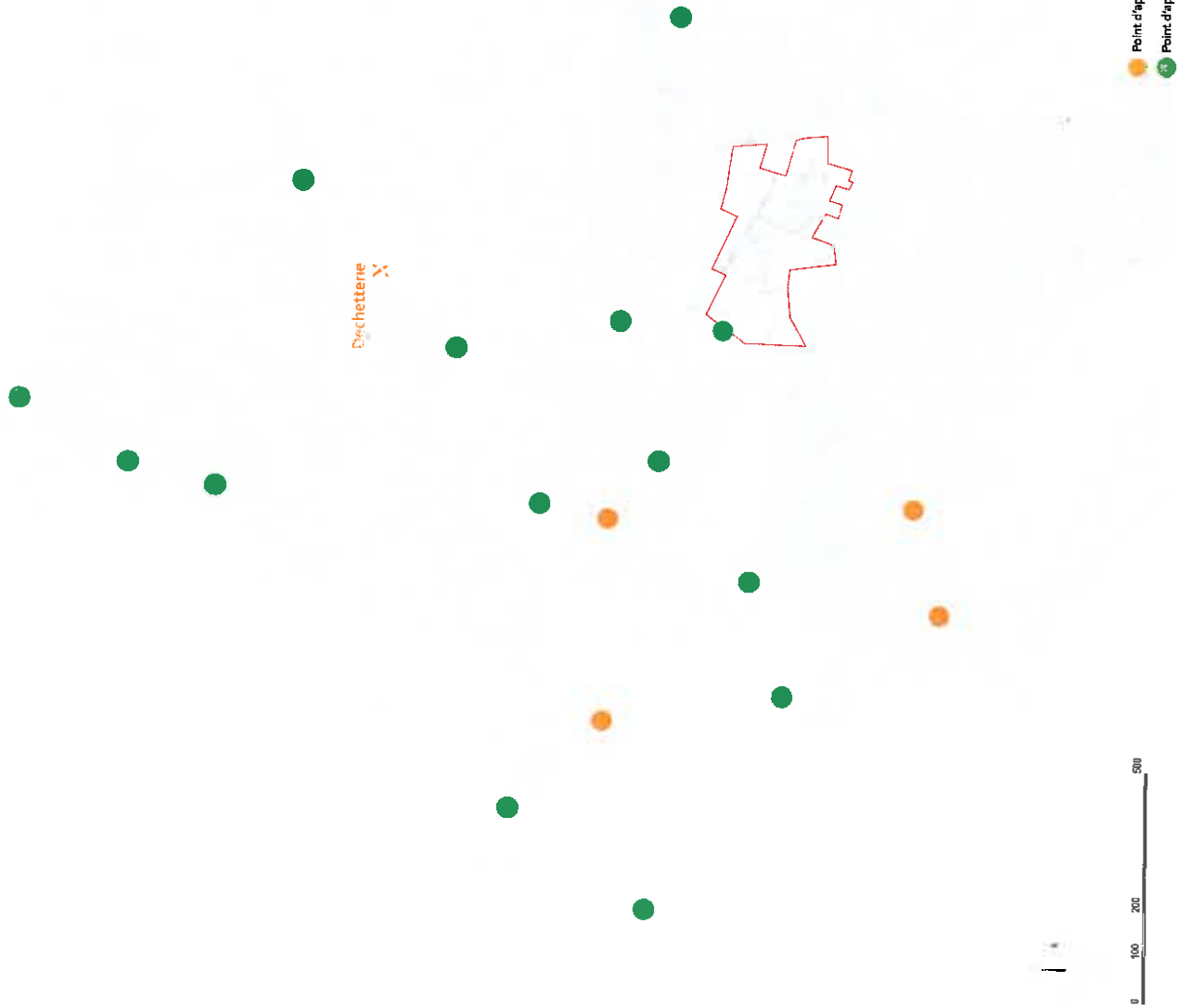
Les bacs du tri sélectif



Les bacs à compost en ville



Les points d'apport volontaires enterrés



- Point d'apport volontaire exté-rieur
- Point d'apport volontaire enterré



Annexe 7 (facultative)

Etude écologique